

Soumission de communications

Congrès scientifique annuel de l'ACMU

Du 6 au 10 juin 2009

Demande de communications

L'ACMU invite tous les chercheurs à soumettre les résultats de leur recherche originale clinique, fondamentale ou sur la santé de la population pour présentation lors du Congrès scientifique de l'ACMU 2009 à Calgary (Alberta). Le Comité organisateur a travaillé très fort pour s'assurer que la présentation des travaux de recherche sera bien en évidence lors de ce congrès. Les communications doivent représenter une recherche originale qui

- n'a pas déjà été publiée ni présentée lors d'un congrès scientifique national (canadien) et
- n'a pas déjà été publiée dans un journal ni dans une revue ou un livre en ligne.

Tous les résumés doivent nous parvenir par voie électronique au plus tard **le lundi 12 janvier 2009, à 23 h 59 HNR**.

Instructions pour la préparation des résumés

Veuillez suivre les instructions. Le non-respect de ces instructions entraînera la disqualification de votre résumé. Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais.

- Ils doivent être tapés à simple interligne, de façon claire et lisible.
- Ils doivent être soumis électroniquement, **après le 1er novembre 2008**, de la manière suivante : visitez le www.caep.ca. Cliquez sur «Call for CAEP Abstracts» et suivez les instructions. Remplissez les cases obligatoires. Ne laissez aucun champ non rempli.
- Les résumés doivent comprendre, dans l'ordre : Introduction, Méthodes, Résultats, Conclusions, et chaque titre doit être souligné.
- Donnez l'affiliation hospitalière, la ville et la province de résidence de l'auteur principal seulement. Le texte du résumé doit être justifié à gauche et comporter un maximum de 300 mots. Les abréviations doivent être gardées à un strict minimum et être définies lors de leur première utilisation dans le texte. **NOTE : Aucun graphique ni tableau sous quelque forme que ce soit ne sera accepté.**

Processus d'étude des résumés

Tous les résumés seront étudiés par au moins trois pairs examinateurs de l'ACMU à l'aide d'une grille d'évaluation normalisée. Les examinateurs du Comité de recherche ne connaîtront pas le(s) nom(s) de(s) auteur(s) ni leur affiliation hospitalière. Les examinateurs n'évalueront pas de résumés provenant de leur propre province. Des déclarations de conflit d'intérêt seront fournies à chacun des examinateurs. Les résumés seront choisis pour une présentation orale ou sur affiche. Pour les présentations orales, la longueur sera de dix minutes, cinq minutes étant prévues pour la discussion. Les affiches seront installées dans un endroit central du Centre Telus de Calgary. La notification de l'acceptation d'un résumé sera transmise par courriel ou par télécopieur au plus tard le **1er mars 2009**. Par conséquent, toutes les coordonnées personnelles doivent être exactes lors de la demande. Nous regrettons de ne pouvoir donner de notification par téléphone. L'horaire complet des présentations sera affiché sur le site web de l'ACMU (www.caep.ca). La publication de la communication originale dans le *JCMU* se fera une fois que les résumés auront été acceptés.

Concours de présentation de communications des résidents

Le Comité de recherche de l'ACMU offrira une subvention de voyage à 10 résidents dont il aura retenu la communication. Pour être admissibles, les résidents doivent être inscrits à un programme canadien agréé (CMFC ou CRMCC) en médecine d'urgence ou avoir gradué au cours de l'année précédente (c.-à-d. juillet 2008). Un résident doit être le chercheur principal, être responsable de l'élaboration du projet, être présentateur du résumé (communication orale) et être le premier auteur nommé. Les fellows (en médecine d'urgence pédiatrique et autres) ne sont pas admissibles à ce concours à moins d'avoir effectué et terminé leur recherche au cours de leur résidence en médecine d'urgence.